

Le commerce des services revêt également un intérêt croissant pour le Canada. Les services représentent les deux tiers de notre économie et 74 % du nombre total d'emplois. Historiquement, ils constituaient une part relativement peu importante de notre commerce extérieur; selon les estimations, ils totalisent actuellement entre 7 et 12 % de nos exportations. Toutefois, le secteur des services connaît une croissance sensiblement plus rapide que celle du commerce des biens et représente le facteur le plus important d'expansion du commerce mondial. Étant donné que le Canada est le 12<sup>e</sup> exportateur mondial de services, les changements apportés aux règles régissant le commerce des services permettront à nos entreprises de classe mondiale oeuvrant dans de nombreux domaines comme l'ingénierie, les services financiers, l'informatique et les télécommunications de renforcer leur présence à l'étranger tout en contribuant au dynamisme du marché intérieur.

## LES CONSULTATIONS

Au cours de l'été et de l'automne 2000, le gouvernement fédéral a organisé, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, une série de consultations avec les intervenants intéressés sur la position du Canada dans le cadre des négociations de l'AGCS. Ces consultations constituent l'un des nombreux mécanismes utilisés par le gouvernement pour recueillir les points de vue des Canadiens. D'autres activités de consultation ont été déployées, notamment :

- l'envoi d'une série de questionnaires électroniques à plus de 10 000 entreprises canadiennes activement engagées dans le secteur des exportations;
- des consultations permanentes avec les groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE) du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, composés de gens d'affaires, d'universitaires et d'autres intervenants de différents secteurs de l'industrie;
- des audiences publiques du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes ;
- la publication d'un avis dans la *Gazette du Canada* invitant à soumettre des propositions;
- la diffusion d'information à l'intention du public sur le site Web du Ministère (<http://www.dfait-maeci.gc.ca>) et sur le site interministériel consacré spécialement à l'AGCS (<http://services2000.ic.gc.ca>);
- des réunions avec des intervenants, des associations et des groupes d'intérêt spéciaux.